



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du mercredi 24 avril 2025

PV n°31 – Saison 2024/2025

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Mme Christelle Schroder, MM José De Jesus, Louis Finance, José Roméro

Contrôle des feuilles de matchs.

D4 Honneur Vini Prim

Réserve

Match n°53316568 TONNEINS 2 – LAUGNAC 2 du 19.04.2025 à 20h00.

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club de LAUGNAC, recevable dans la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de TONNEINS inscrits sur la feuille de match en objet et susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas le même jour ni le lendemain.

Après vérification de la feuille de match de D2 TONNEINS – VALLEE DU LOT du 12.04.2025 à 20h00, il apparaît qu'un joueur est inscrit sur la feuille de match en objet.

Au vu de l'article 15 alinéa 2, ce joueur pouvait participer à la rencontre contre LAUGNAC, car pour le match de l'équipe supérieure, il était remplaçant et n'a pas participé à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission dit la réserve non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

D4 Vini Prim

Classement

CLASSEMENTS D4 Vini Prim PHASE 2

D4 Honneur Vini Prim

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	FC Savérien 1	15	5	5	0	0	0	22	1	21
2	Tonneins FC 2	13	6	4	1	1	0	10	9	1
3	FC Penne St Sylvestre 1	8	6	2	2	2	0	11	14	-3
4	ROC Laroque 1	5	5	1	2	2	0	9	16	-7
5	SC Astaffort 2	4	6	1	1	4	0	7	16	-9
6	AS Laugnac 2	3	6	1	0	5	0	6	13	-7

D4 Promotion Honneur Vini Prim

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	AS Ste Livrade 2	10	5	3	1	1	0	9	8	1
2	FC Castelmoron 2	9	5	3	0	2	0	15	8	7
3	UFC St Colomb 2	8	5	2	2	1	0	7	6	1
4	Ent Caumont USVP 1	9	6	3	0	3	0	15	11	4
5	ARC en Ciel Sotiate 1	5	6	1	2	3	0	9	19	-10
6	US Gontaud 3	4	5	1	1	3	0	8	11	-3

D4 District Vini Prim

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	AS Castillonnes 2	6	2	2	0	0	0	9	1	8
2	FC Houeilles 1	3	2	1	0	1	0	4	7	-3
3	US Ste Bazeille 2	0	2	0	0	2	0	2	7	-5
4	//									

Le Président
J. Roméro